

Image not found or type unknown



Nous sommes pacsé et avons acheter un bien immobilier

Par **bibiche**, le **08/12/2009** à **16:47**

Bonjour, je voudrais savoir si la loi du pacs a changé ? car voilà nous avons acheté un bien immobilier en commun 50/50 nous avons fait un testament dont nous sommes usufruit l'un de l'autre car nous avons chacun deux enfants nous sommes pacsés (depuis 2002) je vous remercie beaucoup recevez mes sincères salutations